



**Procès-verbal**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS**  
**ÉCOLE ST-MICHEL-ARCHANGE**  
**ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021**

**Mercredi, le 9 SEPTEMBRE 2020**

**À : 19h00**  
**VIRTUELLEMENT VIA TEAMS**

- 1. Ouverture de l'assemblée générale et présences**  
Ouverture de l'assemblée à 19h00.
- 2. Mot de bienvenue**  
La directrice Isabelle Lessard fait son mot de bienvenue, et Annik Méthé, présidente du CÉ de 2019-2020, fait aussi son mot de bienvenue.
- 3. Adoption de l'ordre du jour**  
Il est proposé par Nathalie Methellus d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. L'ordre du jour est lu et adopté à l'unanimité.
- 4. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée**  
Mme Isabelle Lessard se porte volontaire pour être la secrétaire de l'assemblée, étant donné la tenue virtuelle de la réunion. Elle est élue à l'unanimité.
- 5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de l'année 2019-2020**  
Le procès-verbal de l'assemblée générale de 2019-2019 tenue le 11 septembre 2019 est lu pour s'assurer qu'il est conforme. Il est proposé par Annik Méthé d'adopter le procès-verbal tel que présenté, secondée par Mélissa Brown. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.
- 6. Rôle et responsabilités du Conseil D'Établissement**  
Mme Isabelle Lessard décrit la composition du Conseil D'Établissement de l'école St-Michel-Archange, et explique son rôle et ses responsabilités.
- 7. Élections**
  - 7.1 Procédures (nomination d'un(e) président(e) d'élection)**  
Mme Annik Méthé se propose comme présidente d'élection. Elle est élue à l'unanimité.

Mme Lessard propose une procédure d'élections qui comporte ce qui suit :

-Préalablement à l'assemblée de ce soir, les parents intéressés à siéger sur le CÉ ont signifié à madame Lessard leur intérêt. Pour confirmer cet intérêt, ils sont appelés à se nommer candidats officiellement en cliquant sur la main levée de la plateforme TEAMS.

-Si plus de 2 parents sont intéressés, chaque parent dira quelques mots pour se présenter

-Un lien vers un sondage sera envoyé par courriel à tous les parents présents pour leur permettre de voter. S'il y a égalité, un 2e sondage sera envoyé aux parents présents pour départager les élus.

-Les résultats du sondage apparaîtront sous forme de tableau que mme Lessard recevra. Elle enverra le tableau à mme Annik Méthé, présidente d'élection, pour assurer la transparence des résultats.

-Les parents non élus agiront comme substitués.

### **7.2 Deux postes à combler avec des mandats de 2 ans**

Nathalie Méthellus, Mélanie Bernard et Stéphanie Sicard se portent candidats. Vanessa Marcoux, qui ne peut être présente à l'assemblée, a donné une procuration à mme Lessard pour présenter sa candidature.

Chaque candidat prend la parole à tour de rôle pour se présenter. Mme Lessard lit la présentation de mme Marcoux.

Suite au sondage, Mélanie Bernard et Stéphanie Sicard sont élues. Nathalie Méthellus et Vanessa Marcoux sont élus membres substitués. Elles sont élues à l'unanimité.

### **7.3 Délégué(e) au comité de parents**

Stéphanie Sicard se porte candidate au poste de déléguée au comité de parents. Aucun autre parent membre se porte candidat. Stéphanie Sicard est élue à l'unanimité.

### **7.4 Délégué(e) substitut au comité de parents**

Mélanie Bernard se porte candidate au poste de substitut à la déléguée au comité de parents. Aucun autre parent membre se porte candidat. Mélanie Bernard est élue à l'unanimité.

## **8. Création d'un O.P.P. (organisme participatif de parents)**

Mme Lessard explique le rôle d'un OPP dans une école, dans le but de décider de la création d'un OPP à l'école St-Michel-Archange. Annik Méthé propose la création d'un OPP à l'école. La décision de créer un OPP est prise à l'unanimité.

## **8- Période de questions et commentaires**

### **9- Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 19h52.

---

Mme Annik Méthé  
Président du Conseil d'établissement 2019-2020

### **NOTES :**

-Les membres de l'OPP présents à l'assemblée sont Annik Méthé, Chastity Tourville, et Nathalie Méthellus. Julie Bouthillier, parent à l'école, mais qui ne pouvait participer à l'assemblée, a aussi signifié préalablement à mme Lessard son intérêt à participer à l'OPP.

-La première réunion du Conseil D'Établissement 2020-2021 sera le mardi 29 septembre à 18h45 en présentiel à l'école, en respectant les mesures sanitaires. Ceci est pour permettre au nouveau CE de se rencontrer et de créer des liens pour former une bonne équipe. Les réunions suivantes se tiendront virtuellement en temps de pandémie.